

Deposée en mains propres  
le 19.06 23/04

Collectif de commerçants : pour une Ville respectueuse de ses commerçants

p.a : Muriel Testuz  
Glaciers 12

1004 Lausanne  
079 369 39 78

mtestuz@citycable.ch

Conseil communal

Place de la Palud 2  
1002 Lausanne

Lausanne, le 19 juin 2023

Madame, Monsieur, les Conseillers communaux,

Veillez trouver ci-joint copie de la pétition déposée par le Collectif de commerçants : *Pour une Ville respectueuse de ses commerçants* et comprenant ~~400~~ signatures de commerçants lausannois.

405

La pétition demande :

La mise en place d'un poste de délégué aux commerces à même de renseigner la Ville sur les différentes réalités du terrain, de servir d'interlocuteur aux commerçants face à l'administration et disposant d'une position dans l'organigramme, ainsi que d'un cahier des charges tenant compte du caractère transversal de sa fonction.

En vous remerciant de l'attention que vous lui porterez, nous vous prions, Madame, Monsieur, d'agréer nos salutations respectueuses.

Pour le Collectif de commerçants



Muriel Testuz

Annexe : la liste des signataires.

# **PÉTITION DE COMMERÇANTS\***

## **POUR UN POSTE DE DÉLÉGUÉ AUX COMMERCES**

Lausanne affirme être consciente de l'importance des commerces de proximité comme d'avoir une diversité commerciale. Elle a également l'ambition d'être une ville favorisant la pluralité et de lui donner une dimension culturelle et touristique.

**Mais la réalité sur le terrain est bien loin de ces prétentions.**

### **La réalité c'est :**

- un problème de gouvernance du Service de l'économie qui est dénoncé depuis des années;
- une situation de dépendance des commerçants au Service de l'économie ne leur permettant pas de se faire entendre;
- une gestion du commerce ayant des effets délétères pour les petites structures commerciales et particulièrement les enseignes indépendantes;
- des directives commerciales édictées par la ville floues et déconnectées des réalités et de la diversité du terrain et dont les règles d'application sont laissées à la discrétion du Service de l'économie;
- des choix de réglementation qui affectent directement l'image de la Ville et conduisent à une uniformisation de l'espace public ainsi qu'à une perte de sa diversité.

**Pour toutes ces raisons, nous, commerçants lausannois, demandons la mise en place d'un délégué au commerce à même de renseigner la Ville sur les différentes réalités du terrain et de servir d'interlocuteur aux commerçants face à l'administration.**

<b>NOM DU COMMERCE</b>	<b>ADRESSE OU MAIL</b>	<b>SIGNATURE</b>

### **Pour marquer votre adhésion à cette pétition deux possibilités:**

En renvoyant la pétition signée à: Collectif commerçants - Glaciers 12 - 1004 Lausanne  
ou votre soutien à la pétition à: [collectifcommerçants@netplus.ch](mailto:collectifcommerçants@netplus.ch)

**N'OUBLIEZ PAS DE MARQUER LE NOM DE TOUTES VOS ENSEIGNES SI VOUS EN POSSEDEZ PLUSIEURS**

Cette pétition, qui sera adressée au Conseil communal,  
doit être retournée **pour le 17 juin au plus tard.**

**Collectif de commerçants:** pour une Ville respectueuse de ses commerçants

\* Le terme de commerçants désigne l'ensemble des commerces, établissements publics et acteurs culturels confrontés aux demandes d'autorisation et décisions administratives.